



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET

ADMINISTRATEUR SUPÉRIEUR

CHEF DU TERRITOIRE

DES ÎLES WALLIS ET FUTUNA

AVIS DE PROLONGATION DE MARCHÉ

Section I. Pouvoir adjudicateur

I.1 Nom et adresse

Administration Supérieure des Îles Wallis et Futuna
BP 16 - Havelu - 98600 UVEA
Tél : 00 681 72 27 27
Profil acheteur : <https://www.marches-publics.gouv.fr/>

I.2 Obtention du dossier

Les documents du marché sont disponibles gratuitement auprès de :

- L'Administration Supérieure des Îles Wallis et Futuna

Service des Finances – Cellule des marchés publics
BP 16 – Havelu - 98600 WALLIS-ET-FUTUNA
Tél : 00 681 72 11 16
Courriel : marches-publics@wallis-et-futuna.pref.gouv.fr

- soit en accès direct à l'adresse suivante: <http://www.marches-publics.gouv.fr/>

I.3 Adresse à laquelle des informations complémentaires peuvent être obtenues

Le point de contact susmentionné

I.4 Type de pouvoir adjudicateur

Ministère ou toute autre autorité nationale ou fédérale y compris leurs subdivisions régionales ou locales

I.5 Activité principale

Services généraux des administrations publiques

Section II. Objet de la consultation

II.1 Étendue du marché

Enlèvement, traitement, conditionnement et exportation de déchets dangereux
Numéro de référence : 2021-T-AO-02-00-ENV

II.2 Type de marché : Marché public de fournitures

II.3 Codes CPV Principaux :

90500000-2 : Services liés aux déchets et ordures
90523000-9 : Services d'élimination de déchets toxiques, excepté déchets radioactifs et sols contaminés.

II.4 Lieux d'exécutions : 98600 - Île de Wallis et Île de Futuna

II.5 Informations sur les lots : Le contrat comporte un lot unique : la dévolution en lots séparés, dans le cas particulier, risque de rendre techniquement difficile ou financièrement coûteuse l'exécution des prestations.

II.6 Critères d'attribution

Critère Prix : 40 points
Valeur technique : 60 points

II.7 Variantes

Les candidats présenteront un dossier général « variantes » comportant un sous-dossier pour chaque variante qu'ils proposent. Outre les répercussions de chaque variante sur le montant de leur offre de base, les candidats indiqueront les adaptations à apporter éventuellement au Cahier des Charges valant acte d'engagement.

Section III. Procédure

III.1 Type de procédure

Marché public passé en procédure d'appel d'offres en vertu des dispositions du décret 57-818 du 22 juillet 1957 fixant les règles applicables aux marchés passés au nom des groupes de territoires, territoires et provinces d'outre-mer.

III.2 Date limite de réception des offres : **24 JANVIER 2022 à 12h00 (heure de Wallis)**

III.3 Délais de validité des offres

Le délai de validité des offres est de 120 jours à compter de la date limite de réception des offres.

Section IV. Renseignements complémentaires

IV.1 Procédure de recours

Instance chargée des procédures de recours et service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus sur l'introduction de recours :

Tribunal Administratif des îles de Wallis et Futuna
BP 600, Mata'Utu - 98600 WALLIS
Tel.: 00 (681) 72.14.85
Fax.: 00 (681) 72.14.86
Courriel : tamatautu@mail.wf

IV.2 Date d'envoi du présent avis : 07 janvier 2022